

Conseil d'administration du 17 Décembre 2020

Le dix-sept décembre deux mille vingt, à 14 heures, les membres du conseil d'administration de l'association se sont réunis en visioconférence.

Sont présents : Vincent MESLET, Hubert FRANCOIS, Daniel PERSON, Yannick PUREN, Agnès CROIZER, Madeleine FRANCOIS, Philippe THOMAS, Joseph LE FLOCH, Michel LE GUENNEC

Sont absents et excusés: Guy CARRE, Nicolas UHEL, Sarra MONJAL, Adjointe au maire de PLOUHINEC

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

Vincent MESLET, vice-président, présente l'ordre du jour.

1. Election des membres du bureau du conseil d'administration.

Suite au décès de Jean-LE FLOCH le 14 Octobre 2020, président de l'association, il convient de procéder à l'élection des membres du bureau.

Agnès LE CROIZER, doyenne d'âge, préside l'élection du président. Elle invite les candidats à se déclarer.

Vincent MESLET, plébiscité par les membres du conseil d'administration, est élu président à l'unanimité des membres présents. Il remercie le conseil d'administration de sa confiance.

L'élection se poursuit sous la présidence de Vincent MESLET.

Sont, tour à tour, élus à l'unanimité des membres présents:

- Yannick PUREN, vice-président,
- Hubert FRANCOIS, secrétaire,
- Daniel PERSON, trésorier.

2. Bilan des opérations menées depuis Juillet 2020

Une réunion a eu lieu en mairie, le 1er décembre 2020, en présence de Sophie LE CHAT, maire et de Guillaume ROBERT-BANCHARELLE, directeur général des services, Vincent MESLET, Hubert FRANCOIS et Daniel PERSON.

Différents thèmes ont été abordés.

- L'historique du projet : dès lors qu'une nouvelle municipalité est issue du scrutin de mars 2020.
- Le budget prévisionnel de l'opération dans son ensemble : mettant notamment en évidence, sur le plan de recettes, la subvention de 15 000 € accordée le 13 Octobre par la Fondation du patrimoine à la commune et le montant des dons qui atteint, à ce jour, la somme de 49 398 €.
- Le dossier de l'inscription de l'orgue sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques : à cet égard, depuis la transmission le 24 Juillet 2020, du rapport de Monsieur Thierry SEMENOUX, technicien-conseil pour les orgues auprès du Ministère de la culture, la direction régionale des affaires culturelles n'a pas, à ce jour, pris de décision.

- La succession Le Picot : dans l'esprit de la lettre que Jean-Jacques LE FLOCH voulait adresser à l'association diocésaine, Sophie LE CHAT, maire de PLOUHINEC a fait part de son souhait d'une réserve financière au profit de l'orgue. Un courrier sera transmis dans ce sens au président de l'association diocésaine, l'évêque en l'occurrence.
- Les travaux dans l'église : afin que l'orgue puisse être installé dans l'église dans de bonnes conditions, une liste de travaux, d'ailleurs recommandés par Monsieur SEMENOUX, a été évoquée dans le cadre d'un échéancier pluriannuel. Il s'agit de la restauration du mur pignon Ouest, du changement de mode de chauffage, de la réfection de l'installation électrique, du traitement contre les vrillettes.
- La poursuite de la campagne de recueil de dons :
Différents mécènes ont déjà été sollicités : le CIC, la SAUR, les Frères des Ecoles chrétiennes, la Fondation TOTAL.
Le projet « Délices et orgue », associant un concert donné par Olivier LATRY et un repas gastronomique servi par Christian LE SQUER, a été remis sine die, en raison de la crise sanitaire. Compte tenu des difficultés induites par cette crise, une autre hypothèse s'échafaude. Il s'agirait d'organiser un premier concert susceptible de générer des dons auprès des mélomanes et un second concert assorti d'un dîner de gala pour remercier l'éventuel mécénat qui se serait manifesté.

3. Fonds disponibles de l'association

L'association dispose, selon son trésorier, d'une marge de trésorerie. Il convient d'en réserver un certain montant notamment pour l'organisation future de l'opération « Orgue et délices » et le fonctionnement normal de l'association. Mais il apparaît aussi judicieux de mobiliser une partie de la trésorerie restante pour abonder le montant des dons recueillis sous l'égide de la Fondation du Patrimoine afin que le cap des 50 000 € soit franchi avant le 1er Janvier 2021.

A l'unanimité des membres présents, décision est prise de procéder au virement de la somme de 4000 €, dès le 18 décembre 2020, du compte de l'association vers le compte du projet à la Fondation du patrimoine.

4. Recherche de mécénat et communication

L'association dispose d'un fonds de documents propres à la communication. Cependant, l'évolution du dossier, la manière de s'adresser à de potentiels mécènes nécessitent une nouvelle production de documents : plaquette historique, technique et financière, mais aussi documents d'accroche.

Le Comité de jumelage de Weidenberg, ville jumelée avec Plouhinec, sera cité au titre du mécénat.

Il incombe à la commission « Communication » comprenant les membres suivants du conseil d'administration : Vincent MESLET, Yannick PURE N, Joseph LE FLOCH et Hubert FRANCOIS d'y réfléchir.

5. Grand prix Pèlerin du patrimoine

Le magazine Le Pèlerin a créé le Grand prix pèlerin du patrimoine, soutenu par la Fondation du patrimoine. Ce prix est destiné à soutenir des initiatives d'entretien ou de restauration du patrimoine immobilier et mobilier. La restauration d'un orgue entre parfaitement dans la catégorie des biens susceptibles d'être inscrits au concours.

La candidature peut être déposée soit par la commune, soit par l'association. Cependant, parmi les critères de sélection des dossiers de candidature, le jury attache du prix à l'importance du soutien local. Compte tenu de ce critère d'appréciation, l'association souhaite être candidate. En

effet, elle semble la mieux placée pour inciter non seulement les membres de l'association mais aussi leurs contacts à s'inscrire en ligne sur le livret de soutien attaché au dossier de candidature.

La commune sera informée de la démarche de l'association.

6. Bulletin d'information

La fidélisation des membres d'une association et notamment à un projet d'envergure tel que celui de la restauration d'un orgue nécessite d'informer ces derniers de l'évolution du projet. Un bulletin d'information va être rédigé sous peu. Il y sera joint le courrier destiné à inciter les membres à s'inscrire en ligne sur le livret de soutien du Grand prix Pèlerin du patrimoine.

Le nouveau président du Comité de jumelage de Weidenberg, Tassilo Heimberg, sera destinataire du bulletin d'information.

7. Cotisation annuelle à l'association

L'appel de cotisation pour 2021 va être lancé sans tarder. Le montant de la cotisation en vigueur est maintenu.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance en souhaitant un bon Noël à chacun et en leur conseillant de prendre soin d'eux.